

0

Montréal, le 19 avril 2018

À: Tous les membres de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Objet : Convocation à la 44e Assemblée générale annuelle 2018 et à la Rencontre nationale

Date: Le vendredi 8 juin (AGA) et samedi 9 juin 2018 (RN)

Lieu: Hôtel & Suites Le Dauphin (voir plan ci-joint)

600, Boul. St-Joseph, Drummondville

(819) 819- 478-4141 Sans frais: 1800 567-0995

Bonjour,

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) s à l'Assemblée générale annuelle de la FAFMRQ <u>qui se tiendra cette</u> <u>année le vendredi</u> 8 juin et à la <u>Rencontre nationale le samedi</u> 9 juin, à Drummondville. Veuillez noter, que l'horaire détaillé de la fin de semaine ainsi que les feuilles d'inscription vous seront envoyées sous peu.

<u>Votre présence à l'AGA le vendredi matin est très importante pour</u> adopter les divers rapports, élire les membres au conseil d'administration et adopter des modifications aux règlements généraux. **De plus, les membres du CA vous réservent une soirée surprise le vendredi soir. Soyez des nôtres!**

Vous trouverez l'ordre du jour de l'AGA, le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2017, les propositions d'amendements aux règlements généraux (2 articles) et le formulaire de mise en candidature pour les postes au conseil d'administration. Avis à ceux et celles qui ont le goût de s'impliquer davantage cinq (5) postes sont vacants au conseil d'administration. Les mandats sont d'une durée de deux ans et vous pourrez ainsi avoir le privilège d'être au cœur des débats. Cet appel s'adresse aussi aux membres associés puisqu'ils sont éligibles au CA. Vous trouverez tous les détails dans le document 3 : « renseignements pertinents ».

Rappelons qu'en plus des membres actifs, et des membres du conseil d'administration, <u>les membres associés</u> en règle présents à l'assemblée générale ont maintenant le droit de vote aux assemblées ainsi qu'éligibles au CA. (Voir art.15 des Règlements généraux). Les membres actifs ont droit à 2 représentant (e) s par organisme et les membres associés ont droit à 1 représentant (e) par organisme.

Nous comptons donc sur votre présence en grand nombre!

Au plaisir de vous rencontrer,

Michelle Pelletier

Présidente